



Compte-rendu du Comité directeur 23 novembre 2013

Étaient présents

Alain CIERCERSKI - Claudine COUSSOT – Michel COUSSOT - Philippe CHAUVIN - Guy CHAILLER – Geneviève FREUND – Franck GOUBEAU - Thibaud GUINGOUAIN - Patrick NOURISSON - Nadine SECHET.

Excusés

Marc AUBERT - Michel CUVELIER – Nathalie MONIN - Philippe ORTUNO - Vivian ROUX - Erik POISSON - Yannick TIRATEAU - Patrick BOUTON

9H45 La Présidente ouvre la séance.

Nombre de licenciés : 1784 archers (178 en Charente ; 787 en Charente-Maritime ; 348 en Deux-Sèvres ; 521 en Vienne).

CR du colloque FFTA

▶ Travail sur les clubs, critères d'affiliation

Le nombre d'archers, la structuration, etc...

▶ Licence dématérialisée

Vérifier les certificats médicaux. Il faut donner les papiers roses et le faire signer. C'est une obligation de donner l'information concernant l'assurance aux archers. Le club doit aussi garder les certificats médicaux toute la saison.

▶ Jeunes

Passeport : Attention à signer le document sur l'autorisation de contrôle antidopage pour les jeunes car si pas signé, cela équivaut à un refus de contrôle. Nous n'avons pas à vérifier les passeports au greffe, mais les présidents de club doivent vérifier les passeports.

▶ Labels

Réflexion sur la labellisation des centres de loisirs.

▶ Equipements

Création de documents rassemblant les aménagements types. Avec quelques conseils d'organisation.

▶ Tir à l'arc en milieu scolaire

Référencement des établissements scolaires et des clubs qui auraient la possibilité de travailler ensemble, en lien avec les Associations sportives scolaires (USEP, UNSS...)

Tous les documents ayant servis de support pour le Colloque sont en ligne et consultables sur l'extranet.

CR des commissions Point sur la rentrée

► Commission sportive

Challenge individuel FITA : non reconduit pour réfléchir et proposer autre chose.

DRE, pas de changement. Il faudra probablement envoyer les résultats DRE à la FFTA pour prise en compte des dossiers « labels ».

Il risque d'y avoir plus d'équipes donc il faudra peut-être limiter à 3 archers par équipe. Il faut lancer les pré-inscriptions en janvier pour le savoir. Il faut prévoir une charte de l'organisateur de DRE.

Suivi des challenges salle et fédéral, c'est Franck qui s'en occupe. Nathalie s'occupe des disciplines de parcours.

8 archers dans groupe Classique - 8 archers dans groupe Poulies

Pour les jeunes : l'organisation va être difficile pour la semaine jeunes qui sera couplée avec le championnat de France FITA.

Championnats de Ligue, les planchers de qualification sont supprimés pour se caler sur le système des Championnat de France ; il faut donc définir les quotas et avec 2 concours mini pour les disciplines de parcours, 3 pour FITA, fédéral, salle.

En Nature : 57 archers de la Ligue ont participé à un concours Nature dont 8 ont fait 3 concours et 14 2. 26 sont en ce moment dans les quotas de qualification.

Le CTL peut-il être « utilisé » à titre personnel dans les clubs pour faire un travail d'encadrement ? Il faut déjà en discuter avec le concerné. Sur le principe, le comité directeur de Ligue n'est pas opposé s'il n'y a pas de problème au niveau de la réglementation.

Le comité directeur valide toutes les propositions de la commission sportive.

► Commission formation

Philippe assure les formations E1 (5 archers) et E2 (4 archers).

CQP : date va changer ; le nombre va sans doute augmenter.

Sur les championnats de France, seuls les E2 auront accès au terrain des compétitions.

Un forum en cours et module campagne va être programmé.

► Commission label

La campagne est commencée. Quelques soucis avec le nouveau logiciel. Les clubs en renouvellement doivent envoyer leur dossier le plus rapidement possible surtout si soucieux avec le logiciel. Le comité directeur doit valider les candidatures (avant fin février).

► Commission arbitre

47 arbitres dans la Ligue – quelques « toutes options » vont arrêter, il va nous manquer des Nature/3D et des Campagne

+ 8 jeunes

A l'examen du 16 novembre : 5 adultes, 3 jeunes + 1 arbitre pour un module complémentaire. Résultats vers le 15 novembre.

Cette année : 9 adultes, 7 jeunes et 3 jeunes en passerelle.

Réunion annuelle des PCRA : rôle du PCRA et rôle des arbitres. Réunion des arbitres formateurs les 12-13 avril 2014. Cette année iront 3 arbitres (PCRA + 2 arbitres).

▶ **Commission calendrier**

Le concours de St Martin de Ré (championnat de Ligue) n'a pas été saisi par le club. C'est donc la ligue qui a saisi le concours ; il faudra donc facturer le club pour la redevance (23€).

▶ **Commission informatique**

Un problème sur concours Surgères au niveau des catégories. Il faut que le club renvoie le fichier avec les bonnes catégories au responsable informatique.

Le responsable informatique va faire une note à tous les clubs pour préciser la procédure pour le transfert des résultats des concours.

▶ **Le point du CTL**

Voir les points évoqués par les commissions formation et sportive.

Stage 'payant' en vacances : c'est en cours d'élaboration

AG de la Ligue

Prévue le 1er mars mais c'est la compétition à Nîmes. La FFTA demande à ce que l'on fasse en sorte qu'un maximum d'archers puisse y aller.

On décale l'AG au 15 février.

Lieu : pas de proposition intéressante des clubs suite à notre demande. On reste à La Crèche pour 2014 mais trouver une solution pour 2015 qui sera discuté lors de l'AG.

Au niveau de l'organisation, il faut réfléchir afin que tout le monde ait son temps de parole lors des ateliers.

Il faut travailler sur le budget prévisionnel. Prévoir les déplacements.

Dates ETR

- **Date du stage jeunes ligue** : du 25 au 27 février 2014 et du 28 au 30 avril
- **Date de regroupement pour les jeunes qui iront à la semaine jeunes** : début juillet
- **Date du CQP** : du 3 au 7 mars
- **Date du module Campagne** : 5-6 avril, lieu à définir.
- **Date du forum** : le lendemain de l'AG soit le 16 février.

Dossier CNDS et demandes de subventions

A prévoir pour ne pas être dépassés.

Pas de réponses officielles sur la demande 2013.

Région : on a demandé 12 550€ et on a obtenu 3 450.

Les commissions doivent prévoir les actions 2014 et les budgets pour préparer les fiches actions CNDS.

Aller voir les orientations de la Région et du CNDS.

Questions diverses

- Il faut communiquer sur le CTL ; ses fonctions, son rôle. Il n'est pas qu'un entraîneur. Communication à destination des clubs.
- Redevance des concours. Un club n'a pas encore payé la redevance concours jeunes de l'année dernière.
- Arbitre. Il faut normalement qu'un arbitre participe au moins à l'une des 2 réunions organisées par le PCRA. Si c'est n'est pas le cas, l'arbitre peut ne plus « être arbitre » l'année suivante. C'est la CNA qui prend la décision.
- Pour les arbitres jeunes, il faudra mettre en place une feuille de frais pour les déplacements, comme pour les arbitres, car ce document est nécessaire en cas de contrôle fiscal.
- Organisation D2 à Rochefort les 14-15 juin 2014
- Ruelle : D1 – 30 mai au 1er juin 2014
- Surgères a postulé pour l'organisation du championnat de France 3D le 15-18 août 2014
- Est-ce que la Ligue regarde à organiser un déplacement pour Nîmes ? On peut demander un devis pour un transporteur et proposer aux clubs et archers.
- 4 jeunes de la Ligue sont sur la liste “Haut niveau – Espoirs”.
- Dominique Genet est sur la liste du Haut Niveau.
- Les championnats de Ligue Salle et FITA sont target forcément. Il faut être vigilants sur les demandes, la précaution est peut-être de demander au responsable national des targets s'il a bien reçu les documents.
- Prochaine réunion : commission sportive le samedi 25 janvier matin, et réunion de Ligue le 25 après midi.

La secrétaire
Geneviève Freund



La Présidente de Ligue
Nadine Séchet



LIGUE POITOU-CHARENTES TIR À L'ARC
Président
FFA